



**EXTRAIT**  
du  
**Registre des Délibérations du Conseil d'administration**

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE** et le **28 novembre 2024 à 18h00**, le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de **DAX**, convoqué le **21 novembre 2024**, s'est réuni dans la salle des commissions n°1 en mairie, sous la présidence de **Mme SARAH PECHAUDRAL-DOURTHE**, Vice-Présidente du **CCAS**.

Nombre de membres afférents au conseil d'administration	17	Date de la convocation : 21 novembre 2024
Nombre de présents	10	
Nombre de pouvoirs	3	Date de la publication : 06 décembre 2024
Suffrages exprimés	13	

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, Mme Marylène HENault, Mme Aline DUZERT, M. Patrice BOUCAU, Mme Gisèle CAMIADE, M. Pierre STETIN, M. Dominique DUBROCA, Mme Anne DE LAPORTERIE, M. Jean Pierre LAFARGUE, M. Jean Paul USSEL

**ABSENTS ET EXCUSES :**

M. Julien DUBOIS, M. Didier ZARZUELO, Mme Marcelle THEIL, Mme Maria OREA

**POUVOIRS :**

M. Julien RELAUX à Mme Marylène HENault, M. José PEREZ à Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Jean-Maurice CASTEX à M. Jean Pierre LAFARGUE

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Laurent DUBOIS

**OBJET : Présentation du Rapport Social Unique (RSU) 2023 CCAS**

**Vu** l'article L231-1 du Code général de la fonction publique relatif à l'élaboration du rapport social unique,

**Vu** le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au Rapport Social Unique (RSU) dans la fonction publique,

**Vu** l'arrêté du 10 décembre 2021 fixant pour la fonction publique territoriale la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales,

**Vu** l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 08 octobre 2024.

**Considérant** que le Rapport Social Unique (RSU) est obligatoire pour l'ensemble des collectivités et établissements publics. Le RSU est annuel et commun aux 3 fonctions publiques. Ce rapport annuel rassemble les données à partir desquelles sont établies les lignes directrices de gestion et de stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines,

**Considérant** que ce rapport doit être présenté en Comité Social Territorial (CST) pour avis et qu'il doit également être présenté à l'assemblée délibérante avec l'avis du CST,  
**Considérant** que ce rapport est rendu public par la collectivité sur son site internet ou à défaut, par tout autre moyen permettant d'en assurer la diffusion.

Ce rapport met en avant les moyens budgétaires et humains et rassemble les données sociales RH de l'année 2023. A partir d'un recensement d'environ 90 indicateurs et plus de 200 tableaux, il permet :

- d'apprécier les caractéristiques des emplois et la situation des agents au 31/12/2023,
- de donner lieu à un débat sur l'évolution des politiques des Ressources Humaines (RH),
- de mesurer l'évolution de l'ensemble des données RH,
- de se comparer, le cas échéant, avec des collectivités de taille équivalente,
- et enfin de mettre en place des actions spécifiques en matière de ressources humaines.

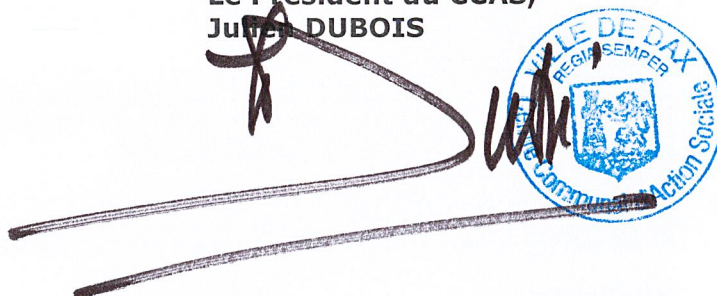
**SUR PROPOSITION DE MME PECHAUDRAL-DOURTHE SARAH, VICE-PRESIDENTE DU CCAS, APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR 13 VOIX POUR,**

**Article 1 : prend acte** de la présentation du rapport social unique 2023 du CCAS de Dax.

**Secrétaire de séance,  
Laurent DUBOIS**

**Délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
pour copie conforme,**

**Le Président du CCAS,  
Julien DUBOIS**



« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

Accusé de réception en préfecture  
040-264000860-20241129-20241128-10-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2024  
Date de réception préfecture : 06/12/2024